

Territoire Nord-Picardie

# MAGAZINE



## Développer

Un nouveau  
centre aquatique  
à Doullens

Page | 3

## Innover

Un espace muséal dédié  
à plus de 3200 graffitis  
de soldats à Naours

Page | 6

## Aménager

Le service d'aide  
à domicile regroupé  
à Doullens

Page | 8



## Trois ans passés et un renouvellement à venir 2020 : Une nouvelle année... nouvelle aire, nouvelle ère, nouvel air...

Oui, déjà trois ans... que se sont unies les trois Communautés de communes regroupées dans celle du Territoire Nord Picardie. C'était au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ! Trois années passionnantes et difficiles avec d'une part les projets mis en œuvre et avec d'autre part la définition des compétences et les aléas des pertes de recettes financières consécutives à la sortie de cinq communes au 31 décembre 2017.

Trois années pour souder une union de communes sur un périmètre étendu, en périphérie pour une partie d'entre elles de la Communauté d'agglomération d'Amiens. Trois années pour donner corps aux différents organes réunis, pour lui donner vie !

Y-a-t-il une communauté de vie avec un lieu parce qu'on y fait ses courses ou que l'on y travaille. Assurément non ! Le bassin de vie c'est la communauté des élus et des habitants que l'on crée autour d'un projet ou d'animations qui resserrent le sentiment d'adhésion et d'appartenance à celui-ci.

C'est une culture, un mode de vie ; et la culture rurale n'est pas la culture urbaine. Sans doute d'aucuns n'ont pas cet attachement sinon à rechercher leurs propres avantages ou ceux de leur « clocher » plutôt que de participer à construire une solidarité vécue, « tisser des liens plutôt que seulement tracer des lignes ». L'égoïsme triomphant est une donnée prépondérante aujourd'hui comme se perd l'intérêt général au profit de l'intérêt particulier, ce que les mêmes édiles qui ont choisi de partir regrettent souvent dans l'observation des comportements de leurs propres habitants.

Y-a-t-il une communauté administrative dont ont conscience les habitants ?

Il ne semble pas, seule la commune et la mairie peuvent sans doute revendiquer cette reconnaissance. Le mille-feuilles administratif qui ne se réduit pas, bien au contraire, ne contribue pas à cette identification des différents niveaux de nos institutions.

Pour se faire reconnaître c'est donc par le projet de territoire, la mise en œuvre des actions proposées et la mise en valeur de notre culture rurale avec ses bourgs et ses villages, ses forces vives, ses associations et ses clubs, que nous pourrions progresser en ce sens.

Ces trois années ont permis de jeter les bases organisationnelles et financières tout en poursuivant les projets engagés par les anciennes structures. Nous avons remis sur de nouveaux rails la réalisation du centre aquatique et posé les bases d'un Relais Assistants Maternels à Doullens, mis en œuvre de nouveaux investissements comme le centre d'interprétation de la Cité souterraine de Nor, créé un conservatoire à rayonnement intercommunal et défini un projet culturel de territoire qui diffuse dans toutes les parties de notre communauté.

Nous avons beaucoup avancé sur la lutte contre les inondations et les coulées de boues même si le temps de la mise en chantier des travaux reste beaucoup trop long, contraint par une législation (loi sur l'eau, déclaration d'utilité publique) qui n'intègre absolument pas les notions d'urgence, d'impatience et de crainte manifestées par les personnes touchées par ces événements climatiques violents et répétés.

L'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux et la défense du droit à construire dans nos villages sont une nécessité et un combat à poursuivre devant une volonté centralisatrice et de métropolisation des dirigeants nationaux.

Le développement économique soutenu, avec l'agrandissement de la zone d'activités de la Montignette à Villers Bocage, l'hôtel d'entreprises à Bernaville et le projet de zone sur Doullens que devaient permettre l'élaboration du PLUi du doullennais et la convention signée avec la SAFER, permet de générer des emplois et des richesses. Le magazine complètera et illustrera dans ses articles l'effervescence active, de ces trois ans passés et celle dont notre Communauté de communes fait preuve au quotidien (entretien voirie, service jeunesse, maintien des personnes âgées à domicile...) et que confirmera sans doute... le renouvellement, au service de tous les habitants.

Oui, 2020 sera l'année du renouvellement de notre assemblée constituante après le renouvellement général des conseils municipaux.

Ce seront une nouvelle assemblée, un nouveau bureau, de nouveaux(elles) vice-président(e)s et Président, de nouvelles compétences comme l'assainissement prise dès cette année et la compétence « eau » qui le sera en 2026. Comme pour un livre, la préface est écrite et il reste désormais à écrire les chapitres que les hommes et les événements dicteront pour le plus grand bien-être de nos habitants jeunes, actifs, précaires, âgés...

Alors à cette nouvelle aire, à cette nouvelle ère, à ce nouvel air j'adresse mes meilleurs vœux pour un climat serein, amical, joyeux, constructif et solidaire. A chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont chers, j'adresse mes vœux sincères de bien-être, de bonheur et de prospérité.

À ceux qui ont permis de jeter les bases de notre nouvelle collectivité : conseillers(ères) communautaires, vice-président(e)s, l'ensemble des agents sous la houlette de notre Directrice générale, j'adresse mes plus profonds remerciements pour toute la passion et le plaisir qu'ils m'ont permis d'exprimer et de vivre dans cette aventure... élective et humaine.

## EDITO | 2

## EQUIPEMENT | 3

- À Doullens, une nouvelle piscine

## ÉCONOMIE | 4-5

- L'économie dans notre Com de Com

## TOURISME | 6-7

- La Cité Souterraine de Naours : NOUVEAUTÉ 2020
- L'Office de Tourisme : Inventaire photographique

## SOCIAL | 8-10

- L'action sociale
- Chantiers d'insertion

## TECHNIQUE | 11-13

- Voirie
- Assainissement
- Urbanisme
- Habitat

## ENVIRONNEMENT | 14-15

- Érosion et Ruissellement
- La GEMAPI

## JEUNESSE | 16-17

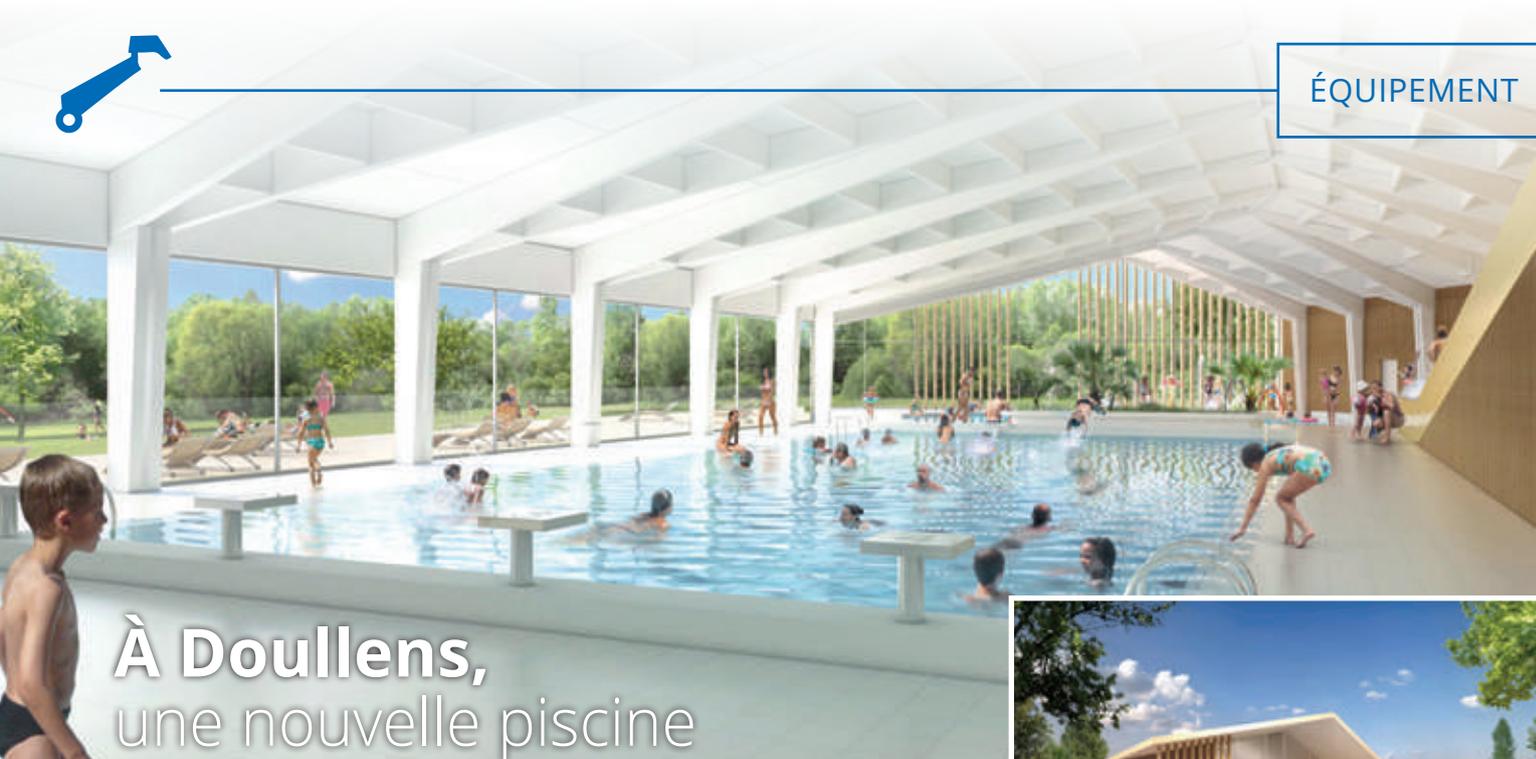
- Scolaire
- Accueils de loisirs (ALSH)
- Relais Assistant Maternelle (RAM)

## CULTURE | 18-20

- Bibliothèques en réseau
- Conservatoire à rayonnement intercommunal
- Une Saison culturelle 2019/2020 : décollage immédiat !

## CCTNP | 21-23

- Les finances
- Le personnel
- Wargnies, fiche d'identité de la commune



## À Doullens, une nouvelle piscine

En 2016, la Communauté de Communes du Doullennais a choisi un architecte pour construire un nouveau centre aquatique, à Doullens, pour un montant évalué à 6,2 millions d'euros.

En 2018, les offres reçues dans le cadre de l'appel d'offres de travaux se montaient à 8,7 millions d'euros.

En avril 2019, suite à l'incapacité de la maîtrise d'œuvre de conformer son projet à l'enveloppe allouée, la CCTNP a résilié ledit contrat.

En décembre 2019, la CCTNP, après un concours d'architectes, a choisi le cabinet d'architecture PO & PO comme nouveau maître d'œuvre, pour un projet de 5,8 millions d'euros hors aménagements routiers.

«Le nouveau projet de piscine communautaire, prévoit sur le site de la Briqueterie à Doullens, un espace accueillant, ouvert à un large public souhaitant retrouver l'univers des confrontations sportives avec le bassin de compétitions, comme les sensations du bien-être et de la détente en famille ou encore les possibilités de loisirs avec les bassins multifonctions, l'apprentissage et le pentagliss (toboggan intérieur).

Le hall d'entrée, avec sa façade vitrée, lisible et engageant, permettra aux scolaires une attente à l'abri des intempéries.

L'espace bassin s'ouvre au sud sur un solarium parfaitement exposé.

La verdure qui protège l'intimité des usagers offre un magnifique cadre naturel



pour la détente. Tandis que les vestiaires sont baignés de lumière naturelle avec vue sur le paysage. Lumière également pour les espaces balnéo qui élargissent le champ des activités pour faire de ce projet de piscine la maison de l'enfant et du sport. » - d'après la lettre d'intention du maître d'œuvre. ■

## DONNÉES CLÉS DU PROGRAMME



- Un espace de 2 345 m<sup>2</sup> utiles pour une fréquentation maximale instantanée de 460 baigneurs.



- Une halle composée d'un bassin sportif avec 4 couloirs de 25 m, un bassin d'apprentissage de 150 m<sup>2</sup>, d'une pataugeoire de 40 m<sup>2</sup> et de ses plages.



- Un espace « balnéo » composé d'un bassin de 60 m<sup>2</sup>, d'un sauna, d'un hammam et de plages (coin relaxation).



- Un pentagliss de 3 couloirs sur environ 25 à 30 mètres.



- Des locaux d'accueil, des vestiaires individuels et collectifs ainsi que des douches.



- Des locaux techniques fonctionnels.



## L'économie dans notre Com de Com se décline dans plusieurs domaines et plusieurs lieux



### Le plus récent : L'HÔTEL D'ENTREPRISES À BERNAVILLE

Le 19 septembre dernier, en présence de nombreux élus de la com de com, Madame Muriel Garcia, Sous-préfète de l'arrondissement d'Amiens, a inauguré l'hôtel d'entreprises à Bernaville. Cette réalisation a nécessité un an de travaux.

Madame la Sous-préfète n'a pas manqué de rappeler, dans son allocution, l'importance accordée aux emplois locaux et a félicité les élus de cette initiative. Et c'est pari

gagné car seules restent vacantes une cellule artisanale (en cours de négociation par ailleurs) sur un total de quatre. De plus l'espace tertiaire, composé de bureaux, a été loué en totalité par une société comptable.

Nous souhaitons à toutes ces entreprises prospérité et bonne santé au sein de cet hôtel d'entreprises que nous avons appelé ECO-PARC « Le Courtil ». ■

### QU'EST-CE QU'UN COURTIL ?

Il s'agit d'un « tour de ville » c'est-à-dire de la ceinture bocagère qui entour(ait) généralement de nombreux villages. Le lieu-dit sur lequel a été construit l'hôtel d'entreprises s'appelle en effet « Les Près d'Amiens ».

### CHIFFRES CLÉS



Coût des fouilles  
archéologiques préventives :  
94 842,18€ TTC



Coût de l'aménagement  
total (hors fouilles) :  
1 060 100,40€ TTC

Un marché sera lancé  
pour les fouilles  
des 6 autres hectares.

### Le plus étendu : LA MONTIGNETTE À VILLERS-BOCAGE

Les dix hectares initiaux occupés, les élus ont décidé d'agrandir cet espace dédié aux entreprises. Ce sont vingt hectares qui ont été acquis afin de développer le tissu industriel du secteur de Villers-Bocage et ainsi favoriser l'emploi sur ce territoire. Des fouilles préventives ont été réalisées, et suite aux découvertes réalisées par les archéologues, six hectares vont devoir subir des fouilles complémentaires. Par ailleurs, la Communauté de Communes a déposé auprès des services de l'Etat un dossier Loi sur l'eau, passage obligé avant de pouvoir continuer les

aménagement.

À ce jour, compte tenu des dossiers établis précédemment, trois parcelles ont pu être vendues. Dès à présent, cela va permettre de créer plus de 60 emplois supplémentaires sur cette zone. Pour attirer les entreprises, la CCTNP mise sur la position géographique de La Montignette, mais pas seulement : « C'est une zone située à la campagne, aux portes d'Amiens, avec un accès direct à la rocade, donc aux autoroutes. Les parcelles, viabilisées, sont proposées au prix de 15 € le mètre carré. » C. Deflesselle. ■



Fouilles archéologiques préventives



Travaux d'aménagements de la ZAC

## Des actions partenariales à venir en 2020

L'année débutera par une réunion organisée par Somme Initiative à l'hôtel d'entreprises de Bernaville, le lundi 27 janvier de 17h à 19h. Cette réunion aura pour thème : les aides à l'implantation d'entreprises en zone de revitalisation rurale. La rencontre sera animée par Monsieur Mickaël Noulez, expert-comptable. Nous y serons accueillis par Monsieur Christophe Terrier, représentant de la SARL Compta Conseil, locataire de l'Hôtel d'entreprises. Le gouvernement ayant annoncé la fin du dispositif d'aides en 2020, il est important d'aider les entreprises concernées à pouvoir encore en bénéficier cette année! ■

### REVITALISATION DES CENTRES BOURGS

La CCTNP s'est également engagée dans la revitalisation des centres-bourgs, véritables vecteurs de l'économie locale. L'étude concerne les communes de Doullens, Bernaville, Beauval et Villers-Bocage. Notre Communauté de Communes a candidaté et a été retenue dans le cadre d'un appel à projets commun lancé par l'Etat, la Caisse des dépôts et le Département.

Après application des procédures de marché public, la CCTNP a alors mandaté le cabinet Karine Ruelland qui a établi un diagnostic de la situation des bourgs précités. C'est ce diagnostic qui va servir de base aux débats citoyens menés au sein des communes et aider les communes à déterminer le choix de leurs actions. ■

### FINANCEMENTS :

Coût total de l'étude :  
**63 840 € TTC**  
Montant de la subvention  
du Département :  
**12 500€**  
Montant de la subvention  
de la Caisse des dépôts :  
**12 500€**  
Montant de la participation  
des communes :  
**3€ par habitant**



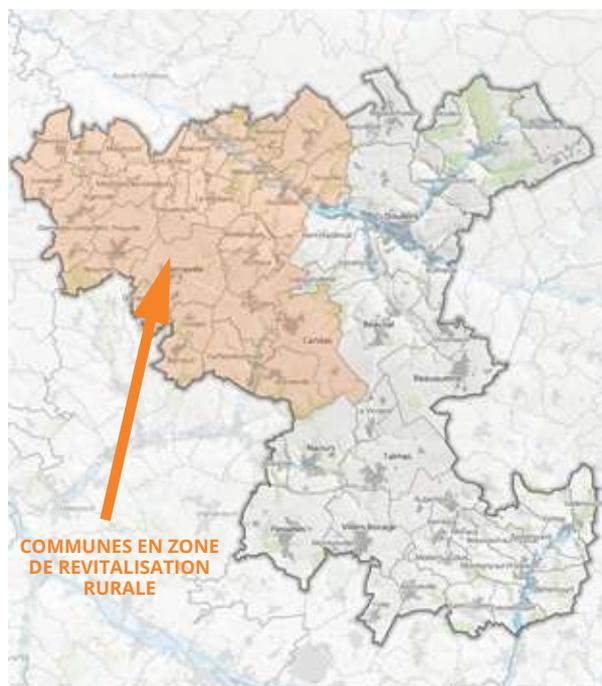
Réunion de travail avec le cabinet à Beauval

### MESURES EN FAVEUR DU COMMERCE LOCAL

Plus de 25 % des habitants, du milieu rural, vivent dans une commune dépourvue de tout commerce et sont obligés de parcourir plusieurs kilomètres pour trouver un magasin alimentaire ou une pharmacie. La préservation ou la renaissance du commerce de proximité apparaît donc aujourd'hui comme un enjeu essentiel pour le développement et l'attractivité des territoires ruraux.

C'est pourquoi les élus de la CCTNP envisagent l'instauration d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les entreprises implantées en zone de revitalisation rurale (ZRR).

Ce dispositif de réduction peut s'appliquer, jusqu'en 2023, pour les entreprises nouvelles et les entreprises existantes et est ouvert aux franchises commerciales. ■





**NOUVEAUTÉ 2020  
NEW FOR 2020**

**Decouvrez les soldats voyageurs de Naours**  
*Des graffitis et des Hommes en 14-18*



En février 2020, un tout nouvel espace muséal ouvrira ses portes aux visiteurs de Naours. Cette extension de visite permettra de faire découvrir au grand public une approche nouvelle de la Guerre en abordant une partie de l'Histoire encore méconnue : l'arrière front et le repos des soldats. Depuis les récentes découvertes archéologiques en 2014, plus de 3200 graffitis de soldats de la Première Guerre Mondiale ont été répertoriés dans le souterrain. Ce nouvel espace de 100 m<sup>2</sup> sera consacré à la mise en lumière des parcours de vie de ces Hommes et plus largement, de leurs loisirs en dehors du front.

Dès la réouverture, une visite guidée dédiée aux graffitis du souterrain sera proposée (sur réservation) en anglais ou français. Cette formule permettra aux groupes et individuels du site de profiter de cette nouvelle expérience du souterrain pour un moment insolite, personnalisé et qui suscite de l'émotion, toutes cultures et générations confondues. Lors de ces moments privilégiés, les visiteurs pourront accéder à des salles fermées, au parcours classique et découvrir les inscriptions révélées par des parois restées dans l'ombre depuis plus d'un siècle. ■

## Rapport d'activité 2019 Cité Souterraine de Naours

Suite à la stratégie de diversification de l'activité et grâce au développement des pôles périphériques (restauration et boutique) la Cité Souterraine de Naours effectue un bilan positif de sa saison 2019 (de février à octobre).

Les travaux réalisés dans la boutique ont boosté les ventes de 10% et les consommations en restauration ont permis au chiffre d'affaires du pôle une augmentation de près de 20% comparativement à l'année 2018.

Le programme d'événements a lui aussi attiré plus de monde avec 2 370 personnes en 2019, dont une majorité de clientèle locale du Territoire Nord Picardie et d'Amiens qui est venue redécouvrir le site au travers d'animations et événements innovants (voir programme ci-contre) :

Nombre de visiteurs (février à octobre)	52 921 visiteurs
Nombre d'entrées souterrain	42 156 visiteurs
Nombre de couverts	5 607 couverts
Evolution du CA (vs 2018)	+ 5%

**Renseignements  
sur notre site  
internet**



[www.citesouterrainedenaours.fr](http://www.citesouterrainedenaours.fr)

## À VOS AGENDAS !

*Festival Grottesque*

> DU 3 AU 5 AVRIL

5 €  
(GRATUIT-12)

Spectacles culturels souterrains ! En soirée pour les 3 et 4 avril. Spectacle jeune public le dimanche après-midi.

**ANZAC week**

> SEMAINE DU 20 AU 26 AVRIL

Visites guidées dédiées aux traces de la Grande Guerre découvertes dans le souterrain (en français et anglais)

**Exposition**

> DU 8 AU 17 MAI

Partez à la découverte d'oeuvres mystérieuses dans les profondeurs du souterrain.

*Journée nature*

> JOURNÉE DU 16 MAI

GRATUIT

Un samedi tourné vers la nature avec de nombreuses animations dans le parc ! Journée clôturée par une visite nocturne du souterrain.

*Journées du Patrimoine*

> 19 ET 20 SEPTEMBRE

GRATUIT

Visite guidée du souterrain et de nombreuses animations dans le parc.

**Horreur au souterrain**

> 30 ET 31 OCTOBRE

Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, des animations halloween pour petits et grands.

**NAOURS RUN AND BIKE**

> 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

Une course par duo cycliste-coureur et une arrivée au moulin du domaine !





# Inventaire Photographique

## par Jérôme Halâtre

La CCTNP a commandé à Jérôme Halâtre, photographe professionnel, la réalisation d'un inventaire photographique des 65 communes qui le compose. Au cours de l'année 2019, il a donc sillonné nos villes et nos villages afin de constituer une véritable « banque d'images ».

Cette base de données photographiques est, pour l'Office de Tourisme, un outil indispensable à l'accomplissement de ses missions de promotion touristique et de valorisation patrimoniale. En effet, ces photos vont pouvoir être utilisées sur des supports, à la fois, de médiation (panneaux d'interprétation, dépliants touristiques...) et de communication (site internet, réseaux sociaux, Presse...).

L'importance de la ressource photographique est d'autant plus grande dans le domaine touristique que celle-ci, au-delà d'illustrer simplement un propos, doit être un réel vecteur d'émotions invitant à la découverte et à l'expérience. Pour

cela, le regard et la sensibilité du photographe sont alors déterminants. Jérôme Halâtre résume ainsi sa démarche « J'ai toujours eu, en photo, une identité relativement forte, celle-ci se retrouve dans mes cadrages, mais aussi dans mes traitements. J'aime sublimer tout ce qui m'entoure, j'aime y donner un petit côté magique, un peu comme si mes photos étaient sorties d'un film de Jean-Pierre Jeunet ».

A travers ce travail, les touristes mais aussi les habitants pourront (re) découvrir la beauté des paysages et les richesses patrimoniales du Territoire Nord Picardie. Ces dernières n'ont d'ailleurs pas manqué de séduire notre photographe : « Avant de commencer

ce reportage, je n'avais pas conscience de la diversité des paysages. J'ai pris beaucoup de plaisir à découvrir des communes comme Molliens-au-Bois, les communes le long de l'Hallue, mais aussi à l'opposé du territoire, Barly, Autheux et ses larris... De par mes activités, je connaissais davantage les villes, comme Doullens, Bernaville, ou encore Villers-Bocage. Ah, j'allais oublier, les Jardins de Maizicourt ! Un havre de paix, une belle découverte. »

(Vous pourrez découvrir les photos de Jérôme Halâtre dans les différentes publications de l'Office de Tourisme et de la Communauté de communes.) ■





## Action Sociale

**La réorganisation du service de maintien de l'aide à domicile est effective depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019. Les trois antennes seront regroupées à Doullens. En conséquence, les conditions et horaires de l'accueil ont changé. Ce nouvel aménagement sur une seule antenne permettra de répondre aux besoins de nos bénéficiaires et des agents sociaux. La réelle organisation, doit permettre :**



- **Un suivi régulier de nos interventions chez nos bénéficiaires ;**
- **Une réelle démarche de service qualité ;**
- **La mise en place de visites à domicile sur un territoire vaste (peu nombreuses aujourd'hui) ;**
- **La possibilité de remplacement (agent) administratif ;**
- **La facilité pour gérer les congés (service minimum) ;**
- **La création d'une cohésion d'équipe ;**
- **Un discours identique ;**
- **La qualité des réponses apportées ;**
- **Une plus grande réactivité...**

**L**a réussite de ce projet est possible avec une équipe unie et investie, partageant des valeurs communes qui s'expriment au quotidien. Ces valeurs sont au fondement de ce que nous sommes. Elles traduisent la force de notre engagement et guident chacune de nos décisions : allier exigence et bienveillance, rechercher l'excellence opérationnelle, réfléchir, tester, itérer et apprendre pour trouver ensemble des solutions pragmatiques sont nos challenges au quotidien. Les usages des nouvelles technologies, nous aident à améliorer le service en constante adaptation.

Le bien-être, l'écoute et le respect sont indissociables de notre niveau d'exigence. Nous devons avoir la conviction

que la réussite du projet passe par un modèle où nous sommes tous gagnants. La satisfaction de nos bénéficiaires est liée à celle des agents sociaux. La réussite ne peut être que collective. Nous devons donc offrir à nos bénéficiaires une qualité de service exemplaire par des agents sociaux travaillant dans de bonnes conditions.

La diversité et la complémentarité des agents sociaux du service font partie de ses forces. Ce service est ainsi, avant tout, un collectif de personnes aux horizons, profils, formations et expériences variés qui travaillent en étroite collaboration et s'enrichissent mutuellement. ■



## OUVERTURE DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE

### UNE PERMANENCE DU PUBLIC EST ASSURÉE :

#### SIÈGE SOCIAL :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

#### ANTENNE DE BERNAVILLE :

une permanence est tenue les lundis matin et jeudis matin de 8h30 à 12h sur rendez-vous.

#### ANTENNE DE VILLERS-BOCAGE :

une permanence est tenue les mardis matin et vendredis matin de 8h30 à 12h sur rendez-vous.

### L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE EST ASSURÉ :

#### SIÈGE SOCIAL :

Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

#### ANTENNE DE BERNAVILLE :

Les lundis, mardis, jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h.

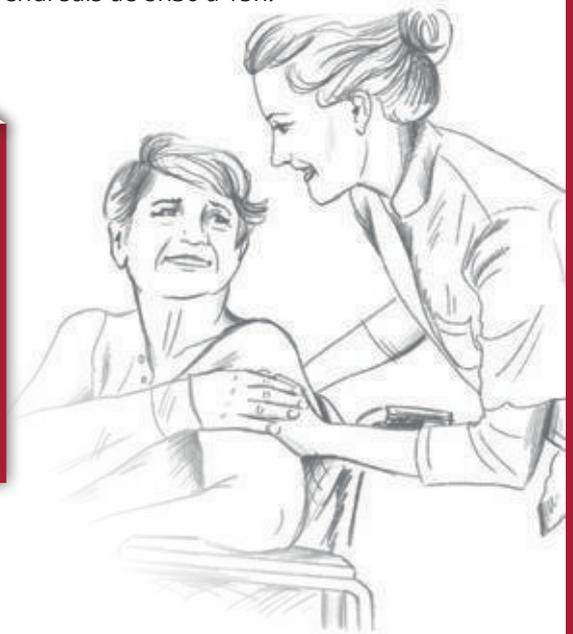
#### ANTENNE DE VILLERS-BOCAGE :

Les lundis et mercredis de 8h30 à 12h, les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, les vendredis de 8h30 à 15h.

**En dehors des horaires d'ouverture, un répondeur enregistre votre message.**

**En cas d'urgence vitale, composez le 112 ou le 15**

Une astreinte administrative est mise en place toute l'année pendant les week-end et jours fériés du vendredi soir 17h au lundi matin 8h (sur l'amplitude horaire d'intervention des aides à domicile).



## Pour que le numérique devienne un jeu de (grands) enfants !!

**A l'heure où 85% des foyers sont connectés à Internet et où l'usage du téléphone portable et de la tablette est démocratisé, les séniors peuvent parfois se sentir dépassés par cette société du « tout numérique ».**

**P**our pallier à cette fracture, la CCTNP a proposé, du 2 mai au 31 octobre, des ateliers tablettes numériques, spécialement dédiés aux seniors. Les ateliers d'initiation aux tablettes numériques ont comptabilisé environ 80 participants

pour les 17 communes sélectionnées. Ces séances d'apprentissage ont été appréciées de tous et ont toujours été réalisées avec jovialité et cohésion. Du haut de leur 60, 70, 80 et même 90 ans, nos séniors se sont toutes et tous intéressés au monde virtuel et à toutes

ses possibilités d'actions. Annuaire en ligne, traduction, itinéraire, appareil photo et tant d'autres outils de la toile sont désormais de vrais jeux de grands enfants ! ■





## Chantiers d'Insertion

### Le troisième chantier d'insertion « horticole et maraîchage » a ouvert ses portes à Bernaville le 1<sup>er</sup> décembre 2019 !



Encadrés par un professionnel expérimenté en espaces verts, le nouveau chantier accueille des personnes en difficulté et éloignées de l'emploi pour une durée de 4 à 24 mois. Les bénéficiaires sont accompagnés sur la dimension sociale et professionnelle par le conseiller en insertion de l'Association Force Picardie. Sur le terrain, la première étape sur ce chantier est de délimiter l'espace, clôturer, et défricher la parcelle. Une fois ces travaux réalisés, seront créés 2 jardins spécifiques : un potager composé de légumes dits « classiques » et de légumes anciens délimité par une platebande aromatique et un jardin d'ornement composé d'arbustes, divers massifs, fleurs et plantes. ■

### Etat de l'accompagnement socio-professionnel :

Sur les chantiers Bâtiment et Citadelle, 8 salariés sont positionnés cette année en formation interne IRIAE (Inter Réseaux de l'Insertion par l'Activité Économique)

(logistique, CACES 3/5 Préparateur de commandes) ou en action de formation conventionnée Pôle Emploi.

### En 2019, les bénéficiaires des chantiers ont participé à diverses manifestations et sorties :

- Présentation des métiers du monde agricole par le GEICQ 3A
- Forum du recrutement et de l'alternance au Coliséum
- Participation aux journées Portes Ouvertes de l'AFPA et PROMEO
- Journée d'intégration Pôle emploi pour les nouveaux entrants
- Journées d'initiation à l'information Espace emploi/emploi store
- Intervention Pôle emploi « Zoom sur le marché du travail sectoriel » Forum sur le Handicap
- Présentation # vers un métier
- Ateliers multi thème Pôle emploi

### Concernant le Chantier Espaces verts,

Des travaux de tonte, d'entretien des espaces verts, d'élagage et de débroussaillage sont régulièrement réalisés sur l'ensemble de la Citadelle. L'accent est mis en particulier sur les circuits de visites guidées et à l'occasion des diverses manifestations que ce site peut accueillir (JDJA, épreuves sportives...)

La collectivité a accueilli, cette année, deux nouveaux encadrants techniques

d'insertion : M. Christophe Delaporte qui remplace Jean-Pierre Ticon parti à la retraite après 20 ans de missions sur le site de la Citadelle et M. Frédéric Caumont, l'encadrant du nouveau chantier horticole.

Avec Laurent Pellaton qui encadre le chantier bâtiment, la collectivité compte désormais trois encadrants techniques de chantier d'insertion.

### RÉSULTATS DE L'ANNÉE :



.....

**15 salariés** ont suivi une formation en interne par le biais de l'IRIAE (ex GRIEP) ou Pôle emploi,

**2 salariés** des chantiers ont obtenu un CDD de plus de 6 mois,

**1 salarié a signé un CDI, 3 autres sont entrés en intérim, soit 42% de sorties dynamiques.**



.....

**31 projets professionnels** ont été validés,

**18 périodes d'immersion** ont été réalisées dans des entreprises du territoire de la CCTNP.



.....

**20 permis de conduire** sont engagés dont 8 obtenus et 11 examens du code obtenus.

### Le chantier Bâtiment a réalisé les travaux suivants en 2019 :

- **Agora** : Création de 2 bureaux à l'étage dans les locaux de Doullens à l'Agora
- **Beauquesne** : Création d'une micro-brasserie : sol béton, ouverture porte, électricité...
- **Agora** : Création d'une pièce de rangement pour le RAM
- **Humbercourt** : Réfection de pilastre à l'église et réparation de la petite chapelle (en cours)
- **Bonneville** : Rejointoiment du mur du logement de la mairie
- **Beauval** : Peinture intérieure de la salle des fêtes
- **Terramesnil** : Travaux en cours à la Sacristie



## Voirie

La communauté de communes, au travers de sa compétence « Voirie » poursuit son effort annuel par des travaux de fonctionnement et d'investissement sur les communes qui en expriment le besoin. Plus de 1 400 000 euros toutes taxes comprises sont consacrés annuellement à cette compétence. Un programme spécial a été mis en place sur les problèmes d'inondations que certaines communes ont connus en 2018, et sera terminé début 2020.

Le programme souhaité par l'ensemble des communes en 2019 s'est concrétisé par des dépenses de 620 000 euros TTC en fonctionnement et 710 000 euros TTC en investissement.

Ces travaux sont réalisés par les entreprises Colas, STPA et Bouffel sous maîtrise d'œuvre Evia/Verdi. ■



## Compétence assainissement



Lit filtrant drainé



Lagunage à Villers-Bocage

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence Assainissement est étendue à tout le territoire de la CCTNP. Concrètement cela veut dire que tous les systèmes d'assainissements collectifs seront gérés par la CCTNP, à l'exception des systèmes des communes du SIAEP du Doullennais qui continueront à être gérés par ce dernier, en vertu de la loi du 3 août 2018. Des délégués communautaires seront désignés pour représenter la CCTNP au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) du Doullennais en lieu et place des délégués des communes, mais uniquement pour la compétence assainissement.

Pour mettre en place cette compétence assainissement collectif, une étude a été menée pour notamment prendre en compte tous les investissements nécessaires au bon fonctionnement des systèmes d'assainissement qui seront gérés par la CCTNP. Ces investissements seront nombreux, entre la réhabilitation de certaines

### Travaux d'enduit et d'enrobé

stations d'épuration, la déconnexion des eaux pluviales, ou la création de nouveaux systèmes d'assainissement. De ce fait, les différents tarifs appliqués jusqu'alors devront être progressivement harmonisés.

Pour ce qui concerne Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la CCTNP a choisi de faire réaliser les contrôles par prestation de service auprès de GéoNord pour les territoires du Bernavillois et du Doullennais.

Quant au territoire du Bocage-Hallue, les contrôles continuent d'être assurés par SUEZ, en raison d'un marché déjà en cours. Le règlement de fonctionnement a été revu.

Les contrôles de bon fonctionnement vont reprendre en 2020. ■



## Urbanisme

### Elaboration du PLUi du Doullennais.

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie a lancé la procédure d'élaboration du PLUi du Doullennais. Les études débuteront courant février et permettront d'établir dans un premier temps un diagnostic du territoire. Cette première étape nécessaire avant l'établissement du projet, du zonage et du règlement du futur PLUi devrait s'étaler sur près d'une année.

Vous êtes d'ores et déjà invités à faire part de vos remarques, observations, attentes dans les cahiers de doléances disposés dans chacune des 18 communes concernées, ou par courrier à l'attention de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie à l'adresse suivante :

**Communauté de Communes  
du Territoire Nord Picardie  
PLUi du Doullennais**  
AGORA,  
2 rue des Sœurs Grises  
80600 DOULLENS

#### **i Point info :**

**Les études d'élaboration du PLUi du Doullennais seront consultables en ligne au fur et à mesure de leur avancement via une plateforme internet dédiée qui sera mise en place dans le courant d'année (l'information sera précisée sur le site de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie).**

### Une procédure de Site patrimonial remarquable engagée parallèlement au PLUi du Doullennais pour les communes de Doullens et Luchaux.

Parce que les communes de Doullens et de Luchaux disposent d'un patrimoine architectural et paysager remarquable (Beffrois classés à l'UNESCO, constructions historiques emblématiques,...) la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, soucieuse de renforcer et mettre en valeur les atouts patrimoniaux, architecturaux et paysagers qui composent son territoire, a prescrit la mise en œuvre d'une procédure de Site Patrimonial remarquable (SPR). Cette étude, qui sera

annexée au PLUi du Doullennais, permettra de garantir, via la mise en place d'une réglementation adaptée sur un périmètre préalablement défini, la qualité architecturale des constructions existantes (et à venir) et la qualité paysagère des 2 sites. Elle permettra également aux propriétaires concernés par le périmètre de disposer de financements versés par l'Etat dans le cadre de restaurations immobilières, selon l'usage de l'immeuble (locatif ou non). ■



## La modification des PLUis du Bocage-Hallue et du Bernavillois.

Les modifications des PLUis du Bernavillois et du Bocage-Hallue ont été prescrites par arrêté du 31 octobre dernier. Ces deux procédures de modification (entamées afin de répondre aux recours de l'Etat lors du contrôle de légalité en matière de consommation de terres naturelles et agricoles notamment) permettront également de corriger des erreurs matérielles.

Les arrêtés de modification des PLUi qui précisent l'ensemble des corrections apportées aux documents sont consultables sur le site internet de la Communauté de

Communes du Territoire Nord Picardie au lien suivant :

<http://www.cctnp.fr/>.

Ils sont par ailleurs affichés dans chacune des mairies concernées. Un cahier de doléances propre à chaque PLUi est également mis à disposition dans les antennes du Bernavillois et du Bocage-Hallue pour que les personnes intéressées puissent consigner leurs observations. ■

### Communauté de communes du Territoire Nord Picardie Modification du PLUi du Bocage-Hallue

Route de Montonvillers  
80260 VILLERS-BOCAGE

### Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie Modification du PLUi du Bernavillois

23, rue du Général Jean Crépin  
80370 BERNAVILLE

## Une procédure de périmètre délimité des abords entamée à Flesselles

La procédure de modification du PLUi du Bocage Hallue a permis également d'enclencher parallèlement une procédure de Périmètre Délimité des Abords des Monuments Historiques autour du Château de Flesselles. Cette procédure vise à s'affranchir de l'actuel rayon de protection de 500 mètres (souvent sujet à interprétation et très contraignant pour les projets de construction),

notamment du fait du critère de co-visibilité difficile à appréhender. Un nouveau périmètre « adapté » sera proposé par l'Architecte des Bâtiments de France. L'enquête publique liée à cette procédure sera menée conjointement avec l'enquête publique de la modification du PLUi du Bocage Hallue. ■



## Des diagnostics énergétiques des logements offerts ! (sous condition de revenu)

La Communauté de communes s'est associée avec La Poste et l'association SoliHa (opérateur agréé dans le domaine de la rénovation énergétique) afin de proposer 100 diagnostics énergétiques gratuits sur le territoire. Cette opération qui sera enclenchée fin janvier permettra de cibler les propriétaires intéressés et éligibles (sous condition de revenus). Dans cette phase de recensement, votre facteur, associé à la démarche, sera votre premier interlocuteur. Si vous répondez aux critères d'éligibilité, une visite technique (programmée sur rendez-vous) s'ensuivra par un technicien de SoliHa.

Celui-ci :

- dispensera des conseils pratiques et personnalisés pour réduire votre facture énergétique,
- établira un diagnostic énergétique du logement pour évaluer les sources de déperdition et d'amélioration du confort et de la consommation énergétique,
- vous informera des aides mobilisables si vous souhaitez réaliser des travaux. ■



Haies plantées à Fieffes-Montrelet



## Fieffes-Montrelet - Bernaville

**Le Territoire de la CCTNP est principalement un territoire agricole, ce qui renforce sa vulnérabilité face aux phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement. Depuis sa création, la Communauté de Communes s'investit dans l'étude des bassins versants, les démarches administratives et la concertation avec le monde agricole.**

Cet hiver, une cinquantaine d'ouvrages d'hydraulique douce vont être implantés en accord avec les propriétaires et les exploitants sur le territoire du Bernavillois. Il s'agit de la deuxième tranche des travaux réalisés par l'entreprise Naudet Reboisement pour un montant de 49 711€ HT. Ces fascines ou ces haies vont permettre de freiner le ruissellement diffus et retenir

les limons. Concernant les ouvrages plus structurants, permettant de stocker l'eau de ruissellement, comme les fossés, les mares ou les noues, ils seront réalisés prochainement par l'entreprise REVET TP notamment sur les communes de Berneuil, Candas, Heuzecourt, Montigny-Jongleurs et Domléger-Longvillers pour un montant de 176 848.34€ HT. ■



## La Vicogne

Des travaux d'entretien et de réhabilitation ont été réalisés tel que la réfection de 4 digues sur La Vicogne et Talmas. Ce renforcement est indispensable afin de continuer à stocker et ralentir les eaux de ruissellement lors de fortes pluies. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Vilbert pour un montant de 54 578 € HT. ■

Renforcement de digue à La Vicogne.

## Doullennais

Sur les 7 sous bassins versants prioritaires du Doullennais et sur une partie des bassins versants de Naours, Wagnies, La Vicogne, les dossiers de déclaration d'intérêt général et les dossiers de Déclaration Loi sur l'Eau ont été déposés en préfecture en avril 2019. Ces aménagements (mare, fossé, noue, seuil, haie...), sont au nombre de 269 sur le Doullennais et de 32 sur le Bocage-Hallue.

Les dossiers de financement sont en cours d'instruction.

M<sup>me</sup> la Préfète a validé le dossier technique ce qui va permettre de lancer l'enquête publique après désignation des commissaires enquêteurs par le tribunal administratif d'Amiens début 2020.

Pour les autres communes du Doullennais, la concertation avec les propriétaires et exploitants est en cours. ■



L'Authie, Hem-Hardinval

### ► GEMAPI Création du Syndicat Mixte Canche et Authie

Après deux années de négociation le Syndicat Mixte Canche et Authie (SyMCEa) a été créé par arrêté préfectoral conjoint des Préfets du Pas de Calais et de la Somme en date du 25 novembre 2019.

Après installation du comité syndical, le 9 décembre, les études et les programmes engagés par l'ex institution départementale vont pouvoir reprendre. M. Francis Petit a été élu 1<sup>er</sup> Vice-Président du syndicat.

La priorité sera donnée en 2020 à l'actualisation du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau de l'Authie (SAGE), la relance des actions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et au plan de gestion des rives.

L'Agence de l'Eau prendra en compte la gestion des barrages sur l'Authie. ■





*La CCTNP exerce la compétence scolaire pour les RPC de Mézerolles, Agenville et Candas, mais également pour les écoles de Bernaville et Fienvillers.*

*La rentrée 2019/2020 aura débuté par la fermeture d'une classe à Mézerolles, cependant nos effectifs restent stables.*

## Scolaire

L'année 2019 aura vu l'ouverture du gymnase pour le RPC de Mézerolles qui permet à l'équipe enseignante de dispenser des activités physiques et sportives dans un cadre adapté.

## L'année 2020 sera celle de la sécurité

Les directeurs d'école veillent au quotidien à la sécurité des élèves et plus généralement des membres de la communauté éducative. En particulier, ils tiennent compte de l'objectif de sécurité pour définir et organiser les tâches qui incombent, à l'intérieur des espaces scolaires, aux agents de l'éducation nationale et aux agents des collectivités territoriales affectés dans l'établissement.

Pour leur part, les élus de la CCTNP se sont engagés dans un programme de travaux pour la sécurité et le confort de nos élèves. Nos écoles seront progressivement équipées de portiers vidéo électriques anti-intrusion, les fermetures bénéficieront de nouvelles installations anti paniques et de la pose de volets pour une protection efficace tant sur un plan sécuritaire que de confort vis-à-vis des canicules. Ces travaux représentent un budget de 62 056 euros TTC. ■

Communes	Ecoles	2016	2017	2018	2019	Nombre de classes
		/2017	/2018	/2019	/2020	
Candas	Jean de La Fontaine	142	150	143	149	6
Fienvillers	Jules Verne	100	92	101	102	4
Agenville	La Plaine du Moulin	113	115	128	132	5
Mézerolles	Les Fontaines Bleues	144	126	124	119	5
Bernaville	L'encre et la Plume	148	151	135	123	6

**L'enfance et la jeunesse sont un des axes prioritaires** de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie.

## Les accueils de loisirs

Ainsi, dès 2017, année de la création de la CCTNP, le fonctionnement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et des Centres Animation Jeunesse (CAJ) a été harmonisé sur tout le territoire. Avec la possibilité pour chaque famille de mettre ses enfants dans le centre de son choix. Les heures d'accueil ont été élargies afin de s'adapter aux activités professionnelles des parents : de 08h à 18h, du lundi au vendredi. Dans les structures le permettant, la tranche d'âge a aussi évolué, les enfants étant acceptés dès 3 ans (à condition qu'ils soient scolarisés).

Les budgets pédagogiques ont globalement progressé, ce qui permet aux équipes d'animation de proposer de nombreuses activités, selon un projet pédagogique qu'il leur appartient de définir : jeux, travaux manuels, rencontres inter-centres, sorties culturelles ou de détente par exemple.

Cette diversité participe à l'épanouissement des enfants et adolescents, les fait gagner en autonomie tout en participant à l'apprentissage de la vie en communauté.

L'été dernier, pendant quatre semaines – voire 6 pour certains centres - c'est ainsi plus de 1200 enfants et adolescents qui ont été accueillis dans les 16 ALSH et les 3 CAJ sur le Territoire. A noter la réactivité et le professionnalisme des équipes d'animation qui ont su gérer les conditions climatiques difficiles et s'adapter à la canicule en modifiant quelques fois leurs programmes en activités appropriées.

Les centres de loisirs ne fonctionnent pas que l'été : 4 ALSH sont également ouverts lors des petites vacances, hors Noël, et 1 CAJ. De plus, depuis la rentrée 2018, et le retour à la semaine de quatre jours, la CCTNP propose 3 ALSH le mercredi (Beauquesnes, Flesselles, Rainneville). De quoi bien occuper vos enfants !



## Les Relais Assistants Maternels (RAM) : l'accueil et l'éveil des tout-petits

Le service des Relais Assistants Maternels est gratuit, destiné aux Assistants Maternels et aux parents. Il a pour mission l'information, des propositions pédagogiques, l'échange, la formation, l'accompagnement et le bien-être du jeune enfant (0-3 ans).

Pour les enfants, c'est un espace de jeu adapté de découverte et d'exploration.

### OFFRIR UN SERVICE IDENTIQUE :

Le Territoire Nord Picardie dispose de trois Relais Assistants Maternels, chaque antenne ayant ses spécificités : Bernaville et Villers-Bocage, qui fonctionnaient déjà sur un temps plein, et Doullens qui auparavant fonctionnait sur 20 heures. Il était important d'élargir ce temps d'accueil et depuis Avril 2019, Lydie BRASSEUR, Educatrice de Jeunes Enfants, occupe le poste de Doullens à temps plein.

Cette évolution permet l'amélioration du service et son développement. Pour l'avenir, et afin de satisfaire au mieux les assistants maternels de la région de Doullens, un projet de construction d'un bâtiment dédié au RAM est à l'étude.



### SOUTENIR LES JEUNES PARENTS :

Le Relais Assistants Maternels propose un accompagnement bienveillant aux 300 Assistants Maternels du Territoire, aux enfants mais aussi aux familles. Au-delà de la législation, les animatrices des Relais Assistants Maternels accompagnent les parents dans la recherche d'un mode d'accueil. Qu'attendent-ils de

l'accueil de leur enfant ? Une question importante qui permet d'échanger avec les parents qui peuvent ainsi exprimer leurs besoins. Les RAM organisent également régulièrement de nombreuses animations à destination de la petite enfance et des familles.

### LE JEU MIS À L'HONNEUR :

Les 3 animatrices des Relais Assistants Maternels du Territoire Nord Picardie organisent durant toute l'année des ateliers d'éveil en direction des enfants de 0 à 3 ans, comme des lectures dans les bibliothèques de notre réseau. Depuis 2016, elles proposent également, en novembre, un moment convivial, gratuit et familial à destination des familles : « Le jeu fête les petits », qui offre divers univers de jeux et de découvertes adaptés aux tout-petits. L'évènement connaît un

succès grandissant depuis sa création, qui s'est encore confirmé cette année avec une belle fréquentation et de riches moments de partage entre parents et enfants. Les animatrices sont à votre écoute par téléphone, par mail et sur rendez-vous.





## Bibliothèques en réseau

Deux années après la fusion de nos territoires, le Réseau de Lecture Publique a pris ses marques et travaille à de nouveaux projets, soit :

- Réorientation des achats de documents intercommunaux valorisant l'actualité, la nouveauté, pour mieux répondre aux attentes des lecteurs.
- Elargissement de l'offre d'animations, d'événements (petite enfance, numérique...).
- Réflexions concernant la mise en place d'un service de portage de livres à domicile.

### Poussez les portes de vos bibliothèques, à :

Bernaville, Beauquesne, Bouquemaison, Doullens, Flesselles, Luchaux, Naours, Saint-Gratien et Villers-Bocage.



### Le réseau, c'est :

**9 bibliothèques,**  
**environ 75 000 documents,**  
**des animations,**  
**un accès aux ressources numériques**  
(ex : vidéos à la demande, musique, presse en ligne, autoformation)

### Vos documents circulent... :

En effet, depuis cette année, le réseau de bibliothèques a mis en place « une navette » facilitant la circulation de documents d'un site à l'autre.. Vous pouvez désormais réserver et/ou retourner vos documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau, ceux-ci seront acheminés pour vous.

Retrouvez aussi, sur le territoire, des bibliothèques relais dans les communes suivantes :  
**Barly, Gézaincourt, Grouches-Luchuel, Outrebois et Terramesnil**

## Des temps forts... à venir :

À l'occasion de la 4<sup>ème</sup> édition de « la Nuit de la Lecture », retrouvez-nous le samedi 18 janvier 2020 dans vos bibliothèques pour un moment de spectacles, de jeux autour du thème du « partage »



Et aussi, au printemps... Un temps fort autour du « Voyage... »



## En juin/juillet :

Musique dans vos bibliothèques avec le « Live entre les livres » Rencontres, ateliers, concerts... pour vos oreilles !



Pour consulter le catalogue en ligne, connaître les dates des animations, découvrir les nouveautés, réserver un document... :

[bibliotheques.cctnp.fr](http://bibliotheques.cctnp.fr)





# Musique

## Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Territoire Nord Picardie

Après 18 mois de structuration, l'école intercommunale de musique a été labellisée Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) par l'État.

Cette reconnaissance du Ministère de la Culture met en lumière la qualité d'enseignement artistique et de service public présente dans notre territoire rural.

Après Amiens Métropole et la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme, cela permet au Département de la Somme d'avoir un troisième établissement classé.

Ce conservatoire à « rayonnement intercommunal » est uniquement consacré à la formation amateur et non à celle de professionnels avec une ambition élitiste.

Les 9 lieux d'enseignement de proximité répartis sur le territoire (Bernaville/Candas/Doullens/Fienvillers/Flesselles/Molliens au Bois/Naours/Talmas/Villers-Bocage), font des lieux de pratiques collectives et individuelles donnant priorité au plaisir de la pratique artistique.

Le conservatoire du Territoire Nord Picardie est un véritable service à la population. Outre son enseignement spécialisé celui-ci sensibilise, à travers ses actions d'éducation artistique et culturelle, plusieurs centaines d'élèves scolarisés sur notre territoire par des séances pédagogiques proposées sur le temps scolaire tout au long de l'année, mais également des concerts découvertes pour les 0-4 ans en lien avec le relais assistants maternels (R.A.M.) et aussi des auditions en maison de retraite.

Bien évidemment le partenariat avec les sociétés musicales est également inclus dans les missions de pôle ressource du conservatoire. Le conservatoire est un service présent pour toutes les tranches d'âges de la vie.

**Établissement d'enseignement artistique du 3<sup>ème</sup> millénaire vous pourrez y trouver diverses disciplines à pratiquer seul ou en groupe, comme :**



> les Instruments à vent, cordes, percussions, un chœur d'enfant, un chœur mixte pour adulte (sans obligation de savoir lire la musique), un ensemble à cordes, des violons dansants, des classes d'orchestres et sans oublier les musiques actuelles amplifiées (guitare folk guitare électrique, basse, et batterie)

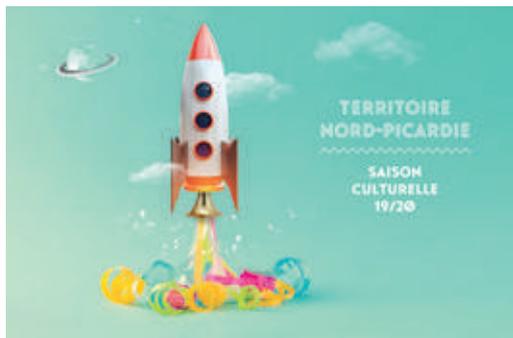
Tout au long de l'année, élèves et professeurs se produisent sur le territoire et à l'extérieur et parfois aux côtés de musiciens internationaux...

Vous l'avez compris, l'équipe pédagogique est très dynamique, alors pourquoi ne pas venir profiter de cet enseignement de qualité ouvert aux adultes et aux enfants dès l'âge de 4 ans ?

Dans un avenir proche, le CRI proposera également un enseignement ouvert au théâtre. ■



## Une saison culturelle 2019/2020 : décollage immédiat !



### La saison tout public...

Pour cette année, encore un très joli début de Saison Culturelle car vous avez été nombreux à nous retrouver dans les salles des fêtes, en extérieur, au cinéma : Déjà plus de 620 spectateurs sur un peu plus de 2 mois à vous émouvoir autour d'une balade casquée, d'un théâtre d'objets, d'un peu de magie, de jonglerie... autour de ces choses qui nous rappellent que le spectacle est bien vivant !  
Merci au public !

L'agenda culturel 2019/2020 :



### La saison jeune public scolaire Victime du succès...

Pour répondre à une très large demande de la part des établissements scolaires, ajuster les formats et contenter au mieux les attentes, 10 séances de spectacles et des journées d'action culturelle ont été ajoutés au volume de programmation pour cette année.

En 2019/2020, la Saison Jeune Public scolaire, c'est 35 séances de spectacles pour environ 3500 spectateurs et 14 journées d'action culturelle.

Ouverture de saison en novembre avec un spectacle de conte et musique « La soupe au loup » suivi de rencontres en classe avec le conteur et musicien.



### Une note d'humour ? :

Et si on parlait famille ? ! Nous vous donnons rendez-vous le 5 mars à l'Espace Culturel de Doullens avec l'humoriste Mathieu Madénian et son stand up « Un spectacle familial! ».

A bientôt dans vos salles !



### Plutôt théâtre ? :

Alors... à vos capteurs avec « Que du bonheur » dans le cadre de la décentralisation de spectacles de la Maison de la Culture d'Amiens à la bibliothèque de Doullens le 15 mai 2020.



### Prochain rendez-vous

avec du théâtre radiophonique en live : « Pilleta remix »

Pour suivre l'actualité de près :  
sur Facebook Culture Territoire Nord Picardie  
@cultureCCTNP



## Les finances de la CCTNP

### Baisse des dotations de l'Etat ?

La dotation globale de fonctionnement (DGF) a baissé régulièrement depuis quelques années, plus encore pour nous suite au départ de cinq communes vers des collectivités voisines. Cependant, les aides à l'investissement de l'Etat : DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) , FNADT

(Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) ont quant à elles profité à notre Communauté de Communes.

L'année 2019 a donc vu la CCTNP poursuivre ses investissements et réduire ses dépenses de fonctionnement en rationalisant ses achats. ■

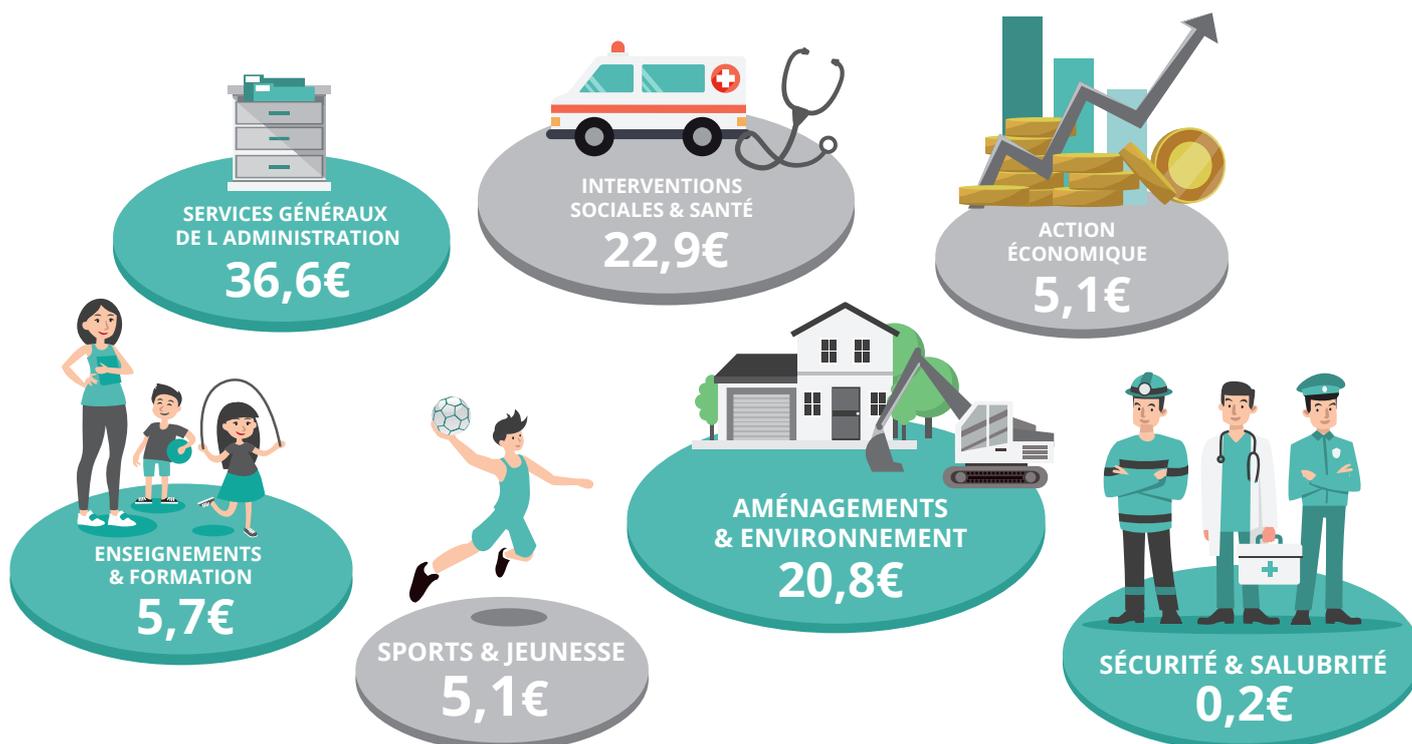
### TABLEAU DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Montant en 2018	Montant en 2019
Services généraux de l'administration	6 641 901,60 €	6 284 346,53 €
Interventions sociales & Santé	3 829 553,45 €	3 925 890,01 €
Aménagements & environnement	3 596 600,31 €	3 564 662,98 €
Culture	1 098 428,34 €	1 098 890,10 €
Enseignements & formation	1 013 091,84 €	983 436,04 €
Sports & Jeunesse	962 822,34 €	871 387,61 €
Action économique	451 664,81 €	401 983,13 €
Sécurité & salubrité	35 341,51 €	35 341,51 €
	17 629 404,20 €	17 165 937,91 €

Comme on peut le constater nos dépenses de fonctionnement ont baissé. C'est le résultat d'une gestion vigilante et rigoureuse des finances de la CCTNP. Notre objectif est de permettre à la com de com de réaliser des équipements structurants pour l'ensemble du territoire

comme par exemple le Centre Aquatique à Doullens, les investissements économiques et la lutte contre les risques d'inondation... Tout cela en privilégiant des services de proximité de qualité, avec comme objectif de faire plus sans augmenter la pression fiscale. ■

### RÉPARTITION DES DÉPENSES POUR 100€





## Personnel

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie exerce ses compétences et met en œuvre ses projets grâce à ses 319 agents représentant 142 équivalents temps plein (de nombreux agents œuvrant dans le secteur de l'aide à domicile travaillent à temps non complet).



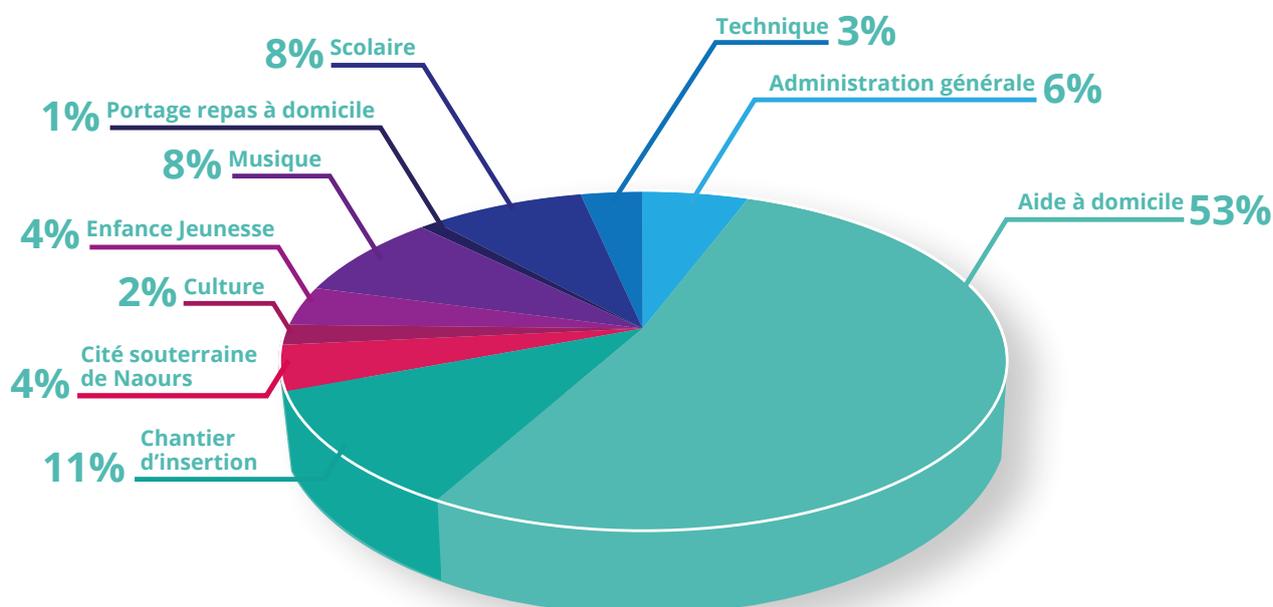
Les **319 agents** sont, pour 99 d'entre eux, des fonctionnaires titulaires, 216 étant non titulaires et 4 stagiaires.



Les agents de la CCTNP sont principalement des femmes (79,6 %).

Ce taux peut s'expliquer par le fait qu'une grande part de notre effectif concerne l'aide à domicile, métier principalement exercé par des femmes.

### LA RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE :



### Les faits marquants en 2019 :

- Engagement de la CCTNP dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie et de prévention des risques psycho-sociaux (RPS).
- Achèvement de l'harmonisation des régimes indemnitaires par filière.
- Professionnalisation de l'encadrement dans le domaine du management et de l'animation d'équipe.

### Les évolutions pour 2020 :

- Le transfert de la compétence assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 impliquera le transfert ou la mise à disposition auprès de la CCTNP des agents communaux qui travaillent dans ce secteur d'activité.
- La mise en place d'un outil de gestion du temps (badgeuse) sur les principaux sites de la CCTNP.
- Les aides à domicile verront leur rémunération habituelle complétée par la prise en compte du temps de déplacement entre deux interventions chez des personnes âgées.

Au quotidien, ce sont 319 agents de la CCTNP qui sont autant de professionnels participant pleinement au développement du territoire et à l'amélioration du cadre de vie et du quotidien de chacune et chacun.

# Commune de Wargnies

## Fiche d'identité

Wargnies est une petite commune rurale de la région Hauts-de-France, située dans le Somme. Les habitants sont les wargnolais (tradition orale), en sachant que les habitants de Wargnies le Grand dans le Nord sont des wargnisiens et ceux de Wargnies le Petit des wargnons !!!

## Description

Situé à 18 Km d'Amiens et 17 Km de Doullens, dans un vallon au tout début de la Nièvre, rivière que l'on trouve sous le nom de Naourde sur les cartes anciennes, Wargnies est un village-rue. Sa population est jeune : 84 % des habitants ont moins de 60 ans et depuis ces dernières années, des couples avec de jeunes enfants viennent s'y installer, attirés par le calme, l'ambiance familiale et l'environnement verdoyant de ce petit village.

## Historique

Le nom de Wargnies avec son orthographe actuelle apparaît dès 1132, mais, au fil des siècles on retrouvera des variantes comme Wargniacum (1144) ou Waregnia (1244).

La châtelainie de Wargnies existe dès le moyen-âge et dépend de l'abbaye de Corbie. En 1631, Robert de St Delys devient seigneur de Wargnies et développe le commerce par des foires et marchés.

Pierre de St Delys, protestant, seigneurs d'Havernas obtient l'autorisation d'officier dans son château. En 1638, les assemblées protestantes d'Havernas sont transférées à Wargnies, qui devient alors l'un des rares lieux de cultes au nord d'Amiens jusqu'en 1684, donnant au village une certaine importance.

En 1845, la population est alors de 200 habitants, les conseillers municipaux votent une imposition extraordinaire pour la construction d'une maison d'école qui était également à usage de mairie ; cette école perdurera jusqu'en 1952. Le bâtiment gardera son usage de mairie jusqu'à nos jours. En 2008, des travaux conséquents sont réalisés afin d'agrandir cette construction ancienne et de la mettre en conformité avec la réglementation pour recevoir du public.

Une personnalité remarquable a vécu à Wargnies : Jean de Francqueville, maire du village pendant plus de quarante ans, est un peintre célèbre. son œuvre représente des sujets religieux, des scènes de la vie paysanne, des paysages. Une de ses toiles, « Sainte Colette ressuscitant un enfant », est visible dans l'église de Wargnies.

## Patrimoine



L'église Notre-Dame

Le château

L'édifice du XV<sup>ème</sup> siècle est en briques et pierres et recouvert d'ardoises, elle a fait l'objet d'une restauration importante en 2007. Un vitrail, dans l'abside, datant vraisemblablement de 1887, représente la naissance de la Vierge Marie.

A l'origine, relais de chasse, le corps du château date de 1767. En 1863, il est agrandi dans son architecture actuelle avec l'ajout de deux ailes en briques avec parement en pierres. Il appartient à la même famille, la famille de Francqueville, depuis sa construction.



Plan de situation

## Quelques chiffres

- **Population :**  
91 hab.
- **Densité de population :**  
32 30 hab/km<sup>2</sup>
- **Superficie :**  
2,82 km<sup>2</sup>
- **Altitude :**  
de 55 à 146 mètres
- **Code postal :** 80670

## Liste des Maires

- **Hubert DETURCK**  
(2014 - en cours)
- **Claude MENNESSIER**  
(1995 - 2014)
- **Claude de FRANCQUEVILLE**  
(1973 - 1995)
- **Robert de FRANCQUEVILLE**  
(1939 - 1973)
- **Jean de FRANCQUEVILLE**  
(1894 - 1939)

# La Cité souterraine de NAOURS



**NOUVEAU !**

**Découvrez les soldats voyageurs de Naours**  
*Des graffitis et des Hommes en 14-18*



[www.citesouterrainedenaours.fr](http://www.citesouterrainedenaours.fr) | +33 (03) 22 93 71 78



Territoire Nord Picardie, MAGAZINE  
2, rue des sœurs grises  
BP 40017  
80600 Doullens Cedex  
Tél. : 03 22 77 80 00  
Représentant légal :  
Laurent SOMON

Représentant légal de la Communauté  
de Communes du Territoire Nord Picardie  
Directeur de publication : Laurent SOMON  
Responsable de la rédaction : Nelly LAMBERT  
Rédacteur : Yannick VADUREL  
Crédits photos :

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie,  
Photographe : Jérôme Halâtre

Maquette et réalisation : [www.grafi-ka.fr](http://www.grafi-ka.fr)  
Impression : Imprimerie Centrale de Lens

Parution : Janvier 2020  
N°ISSN : 2681-1786  
Dépôt légal : à parution



[www.cctnp.fr](http://www.cctnp.fr)